

FARAMANS

A la suite de l'élection partielle d'Avril dernier le Conseil Municipal est composé de :

M. Michel GILIBERT, Maire

M. Paul GROS, premier adjoint

M. Roger GUILLOU, deuxième adjoint

M. Jean LAURENT, adjoint supplémentaire

M. Roger GILIBERT, Conseiller municipal

M. Claude MIOUX, Conseiller Municipal

M. Roger GROS, conseiller Municipal

M. Paul NEMOZ, conseiller municipal

M. Daniel DURIEUX, Conseiller Municipal

M. Paul BAILLAND, conseiller municipal

Mme Marie-Claude LEBLANC, conseillère municipale

Mme Marie-Renée RICHARD, conseillère municipale

M. Gérard GREGOIRE, conseiller municipal

Le secrétariat de mairie est ouvert le mardi et le vendredi de 14 h. 30 à 18 h. 30 (tél. 20.64.23)

Le Maire tient une permanence à la mairie le mardi et vendredi de 17 h. 30 à 18 h. 30.

UNE COMMUNE EN DEUIL

A la fin de l'année 1977, toute la population était très affectée par la disparition du père Emile DIDIER, curé de la paroisse et homme d'ouverture unanimement estimé. Deux mois plus tard, Faramans connaissait une nouvelle épreuve,



Le Dimanche 26 Février au matin, le Conseil Municipal et toute la population apprenaient avec stupeur le décès de Monsieur Gilbert DREVON, Maire de FARAMANS. Après un banal accident de la circulation, rien ne laissait prévoir une disparition aussi brutale. La commune de FARAMANS perdait tout à la fois : un administrateur précieux et dévoué et un ami.

Le 28 Février, c'est une foule importante qui accompagnait M. Gilbert DREVON, et partageait la peine de Madame DREVON et de sa famille. Après la cérémonie religieuse, Monsieur Paul GROS, Maire-Adjoint, Maître GILLET, Président du

CONTACT OPTIQUE
PERRICHON 
54, rue de la République
38260 LA COTE-ST-ANDRE Tél. (74) 20.45.88

District, Monsieur BERGERET au nom de ses amis socialistes, Monsieur BOYER, député, rendaient hommage aux qualités d'homme et d'administrateur de celui qui, trop tôt, nous a quittés.

Voici en quelques termes, Monsieur Paul GROS exprimait la reconnaissance et l'estime que lui portaient tous les habitants de la Commune :

"Gilbert notre ami et notre guide aujourd'hui, c'est tel qui nous quitte. Il y a deux mois à peine, tu prononçais ici même l'éloge du Père Emile DIDIER.

Né à FARAMANS, il y a 48 ans, tu as fréquenté l'école communale si présente dans les projets.

Issu d'une honorable famille d'agriculteur, tu en as hérité au plus haut degré les deux qualités essentielles : force de travail, sûreté de jugement.

En 1961, tu fondais un foyer et tu l'installais comme agriculteur et transporteur laitier. Mais transporteur laitier devenait bientôt ton activité principale.

Malgré les contraintes de ce travail, ton désir de servir les autres te conduisait à entrer au conseil municipal en 1965. En 1971 tu étais élu Maire et au cours de ton premier mandat tu allais marquer de ton empreinte l'évolution de notre commune. Tu avais compris la nécessité de fixer dans la commune les jeunes ménages qui y trouvaient un emploi : c'était le programme des 14 logements en 1973.

Pour le bien-être de tous, habitants et nouveaux venus tu as su rendre le centre du village plus accueillant. Tous tes efforts tendaient vers le même but : donner de la vie et de l'animation à notre village.

Sous ton impulsion, la fête des écoles prenait un nouvel essor.

Membre fondateur et sociétaire à part entière du Club sportif tu prenais part activement à son développement.

En 1975 tu organisais le premier repas des anciens, le 4 Décembre 1977 à l'occasion de ce même repas tu inauguras la salle des fêtes rénovée.

Chacun trouvait toujours auprès de toi : conseil, aide et compréhension.

Tu étais le Maire de tous.

Ta vie était consacrée au service des autres.

Nous rendons hommage à ton épouse qui a su si bien le partager.

Tu nous quittes Gilbert, mais ton œuvre restera gravée à jamais dans la commune et ton exemple nous montre le chemin.

Au nom du Conseil Municipal, au nom de tous les habitants de la Commune de FARAMANS, je présente à Mme DREVON, à sa fille Chantal, à toute sa famille nos sincères condoléances."

OUVERTURE D'UNE CLASSE ENFANTINE

Depuis la rentrée scolaire une troisième classe dite "Classe enfantine" est ouverte à l'école.

À la rentrée 1977, l'effectif des deux classes ne permettait plus d'accueillir normalement tous les enfants de 4 ans. Dès cette date une petite étude prospective mettait en évidence les résultats suivants :

– en Septembre 1978 : pas d'accueil possible pour les enfants de 4 ans.

– en Septembre 1979 : pas d'accueil possible pour les enfants de 4 ans et 5 ans.

Vu cette analyse et le nombre d'enfants concernés (33 de FARAMANS) le conseil municipal conscient de sa part de responsabilité en matière d'éducation, s'est engagé dès Janvier 1978 à tout mettre en œuvre pour accueillir ces enfants dans une troisième classe.

Les travaux réalisés pour l'aménagement des locaux comprennent :

– la rénovation complète des deux salles de classe côté Nord.

MENUISERIE DE BATIMENT

LL. LAURENT

FARAMANS

Téléphone : (74) 20.24.97



Les enfants de la nouvelle classe

– la fermeture d'un préau pour l'installation d'une salle de repos et des sanitaires.

– le chauffage central de l'ensemble des classes.

Le montant de ces travaux s'élève à 230.000 Francs couvert à 66% par une subvention départementale soit 126.500 Francs.

Commencée début Juillet ces aménagements étaient terminés le 15 Septembre malgré le grand nombre d'entreprises qui sont intervenues : Maçonnerie : DANGER, Menuiserie : RICHARD, BOURDAT, Électricité : GARAPON, Chauffage, sanitaire : SEYVOZ, Carrelage : GILOS, Plâtrerie : MOREL, Peinture : FAYANT, Revêtements de sol : CHORIER.

Qu'il nous soit permis ici de les remercier de l'efficacité et de l'esprit de coordination avec lesquels ces travaux ont été réalisés.

Le 20 Septembre, enfin, cette classe enfantine était officiellement créée et accueillait 44 jeunes enfants dont :

- 33 de FARAMANS
- 6 de POMMIER DE BEAUREPAIRE
- 4 de PENOL
- 1 de BOSSIEU

La nécessité d'une telle classe dans nos communes rurales n'est plus à démontrer. Nous formons le souhait que cette scolarisation plus précoce soit en voie d'égalisation des chances pour les enfants de nos campagnes.

Le fonctionnement de cette classe est assuré par Madame IDELON, institutrice à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre commune. Elle est aidée dans sa tâche par Madame DREVON, agent d'école maternelle.

ELECTRIFICATION RURALE

Un important programme de renforcement du réseau électrique est à l'étude. Il comprendra notamment la création de deux transformateurs à la Plaine et aux Millières, et le remplacement de quelques lignes déficitaires, pour un montant total de 200.000 Francs. Le commencement des travaux est prévu en AVRIL.

BOUCHERIE

CHARCUTERIE CORSE

Christian CALLOUD

rue de la République - LA COTE-SAINT-ANDRE
Tél. (74) 20.22.44
FOURNITURES POUR CONGÉLATEURS

ETANG DU MARAIS

Cet étang réalisé par le District sera terminé lorsque pa-
râtront ces lignes. Grâce à un automne exceptionnellement
sec les travaux ont pu se poursuivre dans d'excellentes conditions.

Cette réalisation qui ne modifiera pas l'équilibre hydraulique du Marais, participera à l'embellissement de notre com-
mune et constituera un attrait tout particulier pour les promeneurs et les pêcheurs.

VIE LOCALE

Le 7 Mai, FARAMANS participait au concours départemental agricole et présentait sur deux chars, dix métiers choisis parmi les nombreux qui existaient dans la commune à la fin du siècle dernier (lavandière, vannier, boulanger, cordonnier, bourrelier, brodeuse de tulle, tailleur, tonnelier, forgeron, no-
taire...)

Avec beaucoup de talent, une équipe de jeunes dynamique patronnée par le Syndicat agricole, a fait revivre une authentique page d'histoire locale pas si éloignée, mais bien ré-
value.

Les 5-6-7 AOUT, les conscrits renouaient avec la tradition et ne ménageaient pas leurs efforts pour présenter une grande vogue. Mais si les visiteurs furent nombreux le samedi et le dimanche après-midi le temps ne permit pas de terminer la fê-
te dans l'allégresse du dimanche soir où toute la population se retrouve. Combien ont été déçus ! car l'important n'est-il pas de se rencontrer.

Souhaitons que l'an prochain le beau temps soit de la fê-
te.

Pour terminer nous vous dirons juste un petit mot de no-
tre équipe sportive. Équipe qui peut être satisfaisante puisqu'elle a atteint un de ses objectifs "jouer en promotion". La saison 78-79 s'annonce bien puisque notre société ne compte pas moins de 45 licenciés seniors et que la relève semble assurée par l'école de foot qui voit chaque mercredi 20 à 25 petits mordus suivre les conseils de leurs aînés. Souhaitons à tous ces adeptes du "ballon rond" beaucoup de réussite et surtout beaucoup de victoires.

Le Maire
et le Conseil Municipal.